

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden = Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université
Herausgeber: Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden
Band: 41 (2015)
Heft: 4

Artikel: L'intégration : une vieille histoire mais des nouveaux besoins
Autor: Piguet, Etienne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-894027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'intégration: une vieille histoire mais de nouveaux besoins

Etienne Piguet*

Le parlement suisse a désormais promu l'intégration « *mission essentielle de l'Etat et de la société* » par une motion adoptée en 2007. La question mérite d'être posée, car la Suisse est une terre d'immigration depuis des décennies et l'intégration, dans l'ensemble, s'y est bien passée... sans politique d'intégration. C'est ce que démontrent la mobilité sociale des immigrants de deuxième génération, l'acquisition des langues nationales, les mariages mixtes, l'absence de ségrégation spatiale dans les villes suisses et une série d'autres indicateurs. Des politiques d'intégration seraient-elles donc nécessaires aujourd'hui plus qu'hier? La réponse est oui et nous allons l'étayer dans cet article

Evoquons en premier lieu une explication fréquente mais inadéquate: nous aurions désormais besoin de programmes d'intégration parce que les étrangers poseraient des problèmes nouveaux, parce qu'ils seraient de plus en plus différents de « nous », viendraient de plus loin, auraient des coutumes, des valeurs, des religions plus différentes des nôtres, bref seraient moins facilement « intégrables ». L'intégration serait avant tout un problème culturel et ce serait là le grand changement par rapport au passé.

Il est exact que la diversité des provenances des migrations tend à augmenter en Suisse. Ainsi dans les années cinquante 86% des étrangers provenaient des pays limitrophes alors que cette proportion n'est plus que d'un tiers aujourd'hui. L'explication du besoin de politiques d'intégration par la diversité culturelle n'est cependant pas la bonne car dans le passé déjà, les migrants ont été vus en Suisse comme culturellement problématiques. Ainsi Louis Necker dans « La mosaïque genevoise » nous rappelait que les nombreux Bernois qui immigraient à Genève durant

la première moitié du XXe siècle ne parlaient pas le français et venaient de la campagne ce qui conduisait les Genevois urbains à les affubler de sobriquets que la Commission fédérale contre le racisme condamnerait aujourd'hui. De même, l'immigration italienne des années soixante faisait craindre à beaucoup que les limites de la « distance culturelle » soient atteintes en raison de différences dans le rapport au travail, aux femmes, à la santé, voire à la cuisine... On pourrait ajouter beaucoup d'autres exemples de migrants jugés d'abord irrémédiablement « différents » avant de devenir membres à part entière de la société suisse. L'explication du besoin d'encourager l'intégration est donc ailleurs.

En premier lieu, il convient de relever que certaines mesures d'intégration ont bel et bien existé dans le passé mais que leurs acteurs n'étaient pas les mêmes. La Confédération et les cantons étaient peu impliqués tandis que les états d'origine – l'Italie surtout, mais aussi les associations de migrants et les syndicats – ont joué un grand rôle en organisant des formations continues, des cours de langue et tout une série d'appuis à leurs ressortissants. Cet effort des associations continue, mais elles ne peuvent tout faire car les états d'origine eux se sont largement désengagés. C'est une première explication cependant encore insuffisante.

La principale explication du besoin d'une politique d'intégration tient au bouleversement notable du profil de l'immigration vers la Suisse marqué par une déconnexion partielle entre immigration et marché du travail. En effet, si dans les années soixante, la très grande majorité des immigrants gagnaient la Suisse suite à un recrutement actif des employeurs avec un contrat de travail en poche, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ainsi aujourd'hui, moins de la moitié de l'immigration s'effectue en lien direct avec une activité lucrative, tandis que le regroupement familial équivaut à environ un tiers et l'asile à environ 5% à 10% de l'immigration totale. Ces derniers canaux d'immigration tendent par ailleurs à une immigration plus durable qui influe donc plus fortement sur la population résidente permanente dont on souhaite l'intégration. Cette évolution explique un paradoxe : la diversification de la population issue de la migration en Suisse et l'éloignement des provenances des migrants contraste avec une politique d'immigration officielle fortement orientée vers l'immigration européenne via le accord de libre-circulation avec l'UE et

* Institut de Géographie – UNINE, Vice-président CFM/EKM, FLSH, 2000 Neuchâtel.

E-mail: etienne.piguet@unine.ch
<http://www.unine.ch/geographie>



Etienne Piguet, Dr. oec., est professeur de géographie des mobilités et directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. Ses recherches portent sur les politiques migratoires et les réfugiés et le changement climatique. Il dirige actuellement un projet de recherche sur la mobilité des étudiants et contribue à l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC/GIEC). Il est vice-président de la Commission fédérale pour les questions de migrations (CFM/EKM).

vers l'immigration économique via les quotas d'immigration hautement qualifiée établis chaque année pour le reste du monde par le Conseil fédéral.

La Suisse est donc passée d'une situation où l'immigration de recrutement de main-d'œuvre voulue et relativement maîtrisée par l'Etat dominait, à une situation où cette dernière cohabite avec une immigration beaucoup moins contrôlable, encouragée par une multitude de facteurs liés aussi bien au pays de départ (*push migration*: fuite face à des situations de détresse, violence endémique, etc.) qu'au pays d'accueil (*pull migration*: meilleures conditions de vie, présence de membres de la famille, etc.). Cette immigration rencontre assez logiquement plus de difficultés sur le marché du travail car elle n'y est pas prédestinée. Or c'est bien l'activité professionnelle qui demeure le principal et plus efficace vecteur d'intégration. L'intégration a bien fonctionné dans le passé sans politique explicite car elle a pu passer par les entreprises où s'acquerrait, pour la majorité des étrangers, la langue, les réseaux sociaux et les connaissances nécessaires à la vie en Suisse. Ceux qui ne parvenaient pas à « s'intégrer » devaient tout simplement rentrer chez eux puisque leur droit de séjour était lié à leur contrat de travail! C'est ce qui s'est passé de manière impressionnante au début des années 70 avec plus de 100'000 départs forcés et de manière amoindrie au milieu des années nonante encore.

Nous identifions donc dans l'histoire récente de l'immigration vers la Suisse une certaine déconnexion entre immigration et marché du travail qui rend

l'intégration plus difficile. S'y ajoute un phénomène nouveau de concurrence entre courants migratoires. Ainsi la population des Balkans, issue du recrutement mené par la Suisse dans les années quatre-vingt, puis de l'asile, se voit-elle, tout comme les réfugiés plus récents, concurrencée sur le marché du travail par les migrants européens de la libre-circulation. Une concurrence difficile au vu de la discrimination dont cette population est souvent victime de la part des employeurs et qui appelle des correctifs politiques.

Certains concluront de mon diagnostic que le salut réside dans un retour à l'ancien système: limitons le regroupement familial, l'immigration extra-européenne et l'accueil des réfugiés pour n'accepter que les immigrants ayant un contrat de travail et les qualifications pour le conserver.

Cette politique réactionnaire est une fausse piste, car si les défis de l'intégration semblent aujourd'hui plus importants, c'est en raison d'évolutions dont la Suisse peut être fière. Si nous accueillons plus de familles, c'est que la politique inhumaine des saisonniers a pris fin. Si les étrangers qui perdent leur travail ont droit aux prestations de chômage plutôt qu'à la porte, c'est que nous respectons un peu mieux les droits humains. Si une partie des demandeurs d'asile peut rester chez nous, c'est que nous prenons au sérieux nos engagements humanitaires internationaux. C'est de cette transformation des flux et des politiques d'admission que découle le besoin de politique d'intégration. Les succès de l'intégration du passé ne permettent pas de le mettre en doute. ■

Bibliographie

- Bolzmann, Claudio, Rosita Fibbi et Marie Vial (2003). *Secondas - Secondos : Le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*. Zurich, Seismo.
- Fibbi, Rosita, Bülent Kaya et Etienne Piguet (2004). *Nomen est omen: Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence*. Direction du programme PNR43 – FNRS.
- Liebig, Thomas, Sebastian Kohls et Karolin Krause (2012). *L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse*. Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations – 128.
- Mahnig, Hans (éd.) (2005). *Histoire de la politique d'immigration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*. Zurich, Seismo.
- Necker, Louis (1995). *La mosaïque genevoise*. Genève, Zoé.
- Piguet, Etienne (2013). *L'immigration en Suisse – soixante ans d'entrouverture*. (3e édition mise à jour), Lausanne, Presses polytechniques romandes – Collection « Le Savoir Suisse ».
- Studer, Brigitte, Gérard Arlettaz et Regula Argast (2013). *Le droit d'être suisse – Acquisition, perte et retrait de la nationalité de 1848 à nos jours*. Lausanne, Antipodes.